



Communiqué de presse

Le 23/10/2021

Le « sentier du littoral » de Théoule-sur-Mer rénové et embelli pour offrir aux usagers une très belle promenade en front de mer

La Ville de Théoule-sur-Mer, l'Agglomération Cannes Lérins et le Département des Alpes-Maritimes ont livré samedi 23 octobre 2021, les travaux d'aménagement et d'embellissement du « sentier du littoral » théoulien allant de la base nautique du Suveret à la pointe de l'Aiguille. Étendu sur deux kilomètres, ce cheminement qui longe la côte s'inscrit dans la continuité de l'installation de l'aire marine protégée, créée dès 2018, pour préserver la biodiversité. Il offre désormais aux familles une promenade pédestre remarquable et qualitative, avec de nombreux bancs, équipements sportifs, cendriers, etc. installés tout au long du parcours.

« Les travaux réalisés sur ce sentier proposent désormais aux familles une promenade pédestre de deux kilomètres dans un cadre exceptionnel entre terre et mer. De la création de l'aire marine protégée en 2018 aux récents travaux d'embellissement du « sentier du littoral », l'Agglomération Cannes Lérins, à travers ses actions aux côtés de la Ville de Théoule-sur-Mer, favorise le développement équilibré et durable des activités socio-économiques installées sur le site, tout en préservant les habitats naturels et la biodiversité. »

David Lisnard

Président de l'Agglomération Cannes Lérins, Maire de Cannes et Vice-président du Département

«Le sentier du Littoral de Théoule-sur-Mer, ainsi entièrement rénové, offre à chacun le plaisir d'apprécier notre superbe façade maritime. Ce cheminement plus esthétique, plus attractif et plus respectueux de l'environnement avec des zones de promenade élargies, des candélabres moins énergivores et un mobilier urbain plus harmonieux sans oublier des zones arborées met encore davantage en valeur notre littoral et notre absolue volonté de le préserver. C'est aussi la garantie d'une attractivité permanente, du 1^{er} janvier au 31 décembre, et justifie notre renommée de commune où il fait bon vivre. »

Georges Botella

Vice-président de l'Agglomération Cannes Lérins, Maire de Théoule-sur-Mer et Conseiller Régional

Des aménagements vertueux et respectueux du Parc Maritime départemental « Estérel-Théoule » et de l'aire marine protégée

En 2018, la Ville de Théoule-sur-Mer, l'Agglomération Cannes Lérins, le Département des Alpes-Maritimes et le Conservatoire du Littoral se sont associés pour créer le premier Parc maritime Départemental « Estérel-Théoule » et son aire marine protégée de plus de 350 hectares de superficie, pour préserver la biodiversité sous-marine. En complément de ce parc, un projet plus global de requalification associant l'espace marin et terrestre a été mis en place par la Municipalité et l'Agglomération pour valoriser ce patrimoine naturel remarquable et renforcer l'attractivité du site. Il comprend notamment : le développement de mouillages écologiques pour les sites de plongée, la création de sentiers sous-marins et l'installation de la Maison du Parc Maritime Estérel, lieu d'accueil et de promotion du parc.

Dans la continuité de ces réalisations, la base nautique du Suveret a été rénovée entre 2018 et 2019. Aujourd'hui, c'est le « sentier du littoral », qui s'étend de la plage du Suveret à la pointe de l'Aiguille, qui a été réaménagé, dans le respect de l'identité des lieux, afin de favoriser la découverte pédestre de ce site exceptionnel.

Inaugurés officiellement samedi 23 octobre 2021, les derniers aménagements de ce sentier ont représenté un investissement de 4 107 068 euros, financés par la Municipalité de Théoule-sur-Mer, l'Agglomération Cannes Lérins et le Département des Alpes-Maritimes.

Ces travaux se sont déroulés en deux phases, d'octobre 2020 à juin 2021, et ont permis :

- l'embellissement de la promenade, de la plage du Suveret au restaurant Marco Polo en centre-ville;
- le réaménagement de la promenade André Pradayrol jusqu'à la Pointe de l'Aiguille.

Par ailleurs, de nombreux mobiliers urbains (bancs, équipements sportifs « Fit Park » et cendriers) ainsi qu'un éclairage moins énergivore ont été installés sur le circuit pédestre pour inviter les passants à la détente et à l'appropriation du lieu.

Toutes ces opérations, de la création de l'aire marine protégée aux travaux d'embellissement du « sentier du littoral », favorisent le développement équilibré et durable des activités socio-économiques comme le nautisme, tout en préservant les habitats naturels et la biodiversité. Ils permettent également de sensibiliser le public à la nécessité de protéger l'environnement.

Riverains et visiteurs incités au civisme environnemental

En cohérence avec la politique de civisme environnemental portée par l'Agglomération Cannes Lérins et ses communes membres, chacun est incité à préserver les lieux en triant ses déchets. Ainsi, neuf conteneurs de tri semi-enterrés sont mis à disposition des riverains et des professionnels de la restauration. En outre, dix poubelles à compaction solaire jalonnent également le parcours et permettent aux visiteurs d'adopter un comportement plus responsable.

Depuis 2014, l'Agglomération Cannes Lérins, sous l'impulsion de son président David Lisnard, a mis en place de nombreuses initiatives, en collaboration avec ses différents partenaires, pour préserver la Méditerranée et le littoral. Parmi ces actions, nous pouvons citer :

- **la mise en place de l'aire marine de Théoule-sur-Mer**, qui s'étend de la sortie du Port de la Rague jusqu'à la baie de la Figueirette, pour protéger la biodiversité, notamment les herbiers de posidonies, sources de nourriture et abris pour plus de 400 espèces de végétaux et plusieurs milliers d'espèces animales ;
- le déploiement de **sites de mouillages écologiques, 2 sites à Théoule-sur-Mer et 32 sites à Cannes ;**
- l'aménagement d'un **sentier de découverte sous-marine à la Pointe de l'Aiguille**, accessible à tous de mi-juin à mi-septembre ;
- la création, en 2019, de la **Maison du Parc Maritime Estérel**, un lieu d'accueil, de présentation et de promotion du parc. En 2019, plus de 4000 visiteurs ont participé à l'un des 250 ateliers de sensibilisation à travers des sorties kayak, des randonnées, etc ;
- le lancement dès 2017 de la **Navette Maritime Estérel** entre Théoule-sur-Mer et Cannes. Près de 15 000 passagers l'ont empruntée entre le 10 juillet et le 31 août 2021 ;
- **le développement d'actions concrètes pour valoriser, promouvoir et préserver le patrimoine naturel, vecteur d'attractivité, sur terre comme en mer, avec entre autres :**
 - o l'adhésion, en septembre 2017, de l'Agglomération Cannes Lérins et la ville de Théoule-sur-Mer à la **charte Pélagos** relative à la préservation de l'espace maritime de 87 500 km² en méditerranée, participant à la conservation des mammifères marins ;
 - o la mise en œuvre **d'actions menées dans le cadre de la compétence GEMAPI et du Programme d'Actions de Prévention des Inondations** qui contribuent également à préserver la qualité des eaux de baignade grâce à l'entretien et le nettoyage de plus de 145 000 m² de vallons et cours d'eau publics, le retrait de 18,9 tonnes de macrodéchets par an, le renforcement de l'entretien des grilles avec 74 000 nettoyages réalisés par an, l'opération « *Ici Commence la Mer* » avec, à ce jour, l'incrustation de 800 plaques sur l'ensemble du territoire de l'Agglomération.